



Glovelier, le 24 juin 2025

Fondée en 2008, l'Association jurassienne de protection des animaux (AJPA), est l'unique partenaire reconnu par le canton du Jura dans le domaine de la protection des animaux. En charge d'un refuge et d'une pension, elle est à la recherche

**d'une gardienne ou d'un gardien d'animaux (taux à définir)**

disposant des qualifications suivantes :

- obligatoirement : CFC de gardien(ne) d'animaux ;
- grande expérience dans le soin des animaux ;
- sens des responsabilités et esprit d'initiative ;
- capacités dans la conduite de personnel ;
- résistance au stress ;
- contact facile et aisance avec la clientèle ;
- permis de conduire.

Nous offrons :

- un cadre de travail au sein d'une association en plein développement et d'une jeune équipe dynamique ;
- des conditions de travail confortables.

Entrée en fonction immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, par voie électronique uniquement, à l'adresse suivante : [info@ajpa-jura.ch](mailto:info@ajpa-jura.ch)

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du président, M. Joseph Broquet, au no 078 743 58 22.